



Communiqué de presse
Paris, le 25 novembre 2022

La Banque Postale et SFIL accompagnent la Métropole de Montpellier dans le renouvellement urbain du quartier de la Mosson, avec la signature d'un premier prêt social

A l'occasion du Salon des Maires, La Banque Postale en partenariat avec SFIL, a accordé à la Métropole de Montpellier un prêt social d'un montant de 10 millions d'euros pour participer à la rénovation urbaine du Quartier Prioritaire de la Mosson à Montpellier. Ce projet de développement et de cohésion des territoires s'inscrit dans la dynamique de transformation urbaine et sociale initiée par la Métropole au bénéfice des Montpelliérains.

Le quartier de la Mosson est au cœur de l'action de la Ville et de la Métropole de Montpellier et a été retenu comme quartier d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Une convention a été signée le 23 juillet 2021 par la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires. Pour **ce projet d'un montant global de 540 millions d'euros**, 138 millions d'euros de financements de l'ANRU et d'Action Logement ont été obtenus et 97 millions d'euros sont inscrits au budget de la Métropole entre 2021 et 2026. **Ce prêt social souscrit auprès de La Banque Postale en partenariat avec SFIL participe pleinement à cette ambition.**

Acteurs engagés auprès des territoires et premiers prêteurs bancaires des collectivités locales, La Banque Postale et SFIL proposent une gamme de produits et services responsables, dédiés au financement des **investissements socialement utiles portés par les collectivités locales. Complémentaire du prêt vert**, le prêt social marque la volonté de La Banque Postale et de SFIL de mieux valoriser le financement de l'action publique locale.

Ce dispositif permet ainsi aux collectivités locales de financer :

- l'action sanitaire, sociale et familiale, et notamment les établissements sociaux et médico-sociaux (les EHPAD, les instituts médico-éducatifs), les établissements de la petite enfance et les Maisons de santé ;
- l'enseignement, la formation professionnelle et leurs annexes (cantines, ramassage scolaire, etc.) ;
- le sport, la culture et la vie associative à travers des établissements dédiés et des espaces verts ;
- le développement de la cohésion des territoires grâce aux programmes de renouvellement urbain, les opérations de revitalisation de territoire, la subvention d'investissement au logement social, le financement du déploiement du très haut débit, dans lequel s'inscrit le projet de la Métropole de Montpellier ;
- les Services départementaux d'incendie et de Secours (SDIS).

La Banque Postale s'appuie sur son réseau de chargés d'affaires dédiés au secteur public local pour commercialiser ces prêts sociaux. D'un **montant minimal de 300 000 euros, ils seront affectés à des projets qui ont vocation à être alignés sur la future taxonomie sociale** et sont refinancés par des obligations sociales ou soutenables émises par le groupe SFIL, premier émetteur public après l'État.

Des prêts sociaux qui s'inscrivent dans la continuité des prêts verts

Engagée dans la finance durable, La Banque Postale propose des prêts verts aux collectivités locales depuis 2019, afin de financer leurs projets de transition écologique à fort impact environnemental : mobilité douce et transports propres, gestion de l'eau et de l'assainissement, gestion et valorisation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore production et développement des énergies renouvelables. Le dispositif La Banque Postale / SFIL est le premier prêteur bancaire des collectivités locales avec 25 % de parts de marché. La Banque Postale a déjà financé à travers ses prêts verts, refinancés par le Groupe SFIL, 650 projets du secteur public local pour un montant de 2,5 milliards d'euros.

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100 % mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

À propos de SFIL

SFIL est une banque publique de développement, créée en février 2013, dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France.

100 % publique, SFIL refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, son partenaire commercial, propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé.

Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à des notations, tant financières qu'extra-financières, de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable.

En mai 2015, SFIL a reçu par l'Etat une deuxième mission : la création d'un dispositif de place dédié au refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation français bénéficiant d'une garantie rehaussée de l'Etat. Cette activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France.

En 2018, dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe SFIL a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact). Depuis le 30 septembre 2020, SFIL fait partie du Groupe Caisse des Dépôts. Plus d'infos sur sfil.fr

Contacts presse :

Presse nationale : Stéphanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91

Presse régionale : Guillaume Mancera – guillaume.mancera@laposte.fr – 06 58 18 47 54